

[Accueil](#)

[Histoire](#)

[Architecture](#)

[Patrimoine mobilier](#)

[Statues et sculptures](#)

Statue d'Hippolyte-Magloire Bisson

Statue d'Hippolyte-Magloire Bisson

Dès l'annonce de la mort de Bisson en 1827, la municipalité décide de lui ériger un monument commémoratif. Après plusieurs projets, c'est une colonne ornée de bas-reliefs, surmontée d'une statue reprenant les traits du héros, qui est retenue.

Installée à l'origine place Bisson, qui se situait avant guerre entre l'église St Louis et le cours de la Bôve, elle est aujourd'hui visible au croisement des rues du Docteur Waquet, Léo Le Bourgo et Rollo, en contre-bas de l'école Bisson.

La statue Bisson : entre mythe et réalité !

Comme partout en France, la ville de Lorient est touchée par la loi de réquisition des métaux non ferreux du 11 octobre 1941, mise en place par le gouvernement de Vichy, sous l'autorité du commandement militaire allemand.

De cette période, peu de statues lorientaises ont

survécu. Si la statue de la République n'est pas fondue pendant la guerre, c'est uniquement parce qu'elle était en fonte. Par contre, il en est tout autrement pour l'autre rescapée de la seconde guerre mondiale, la statue Bisson.

Le maire de Lorient Auguste Donval, nommé par Vichy, plaide alors à Paris en faveur du maintien sur Lorient d'au moins deux statues : Jules Simon et Hyppolyte Magloire Bisson. Pour la statue Jules Simon, il obtient la garantie qu'elle soit restituée si elle n'est pas fondue ou du moins que son bronze soit remplacé par un marbre.

Pour la Statue Bisson, il contacte directement le chef du gouvernement, François Darlan, à Vichy qui accepte d'en défendre la sauvegarde. L'amiral Darlan informe le préfet régional de Rennes par un courrier daté du 27 février 1942, qu'il a décidé de répondre favorablement et ce, à titre exceptionnel, à la demande de la Ville de Lorient en décidant que la statue Bisson n'aille pas à la fonte. La Ville en est avertie dès le 3 mars qui suit. Dans l'édition du 4 mars, le journal le Nouvelliste du Morbihan s'en fait le relais. Toutefois, le commissariat à la mobilisation des métaux non ferreux, revient sur cette décision, et informe le maire de Lorient que la statue Bisson se retrouve sur la liste d'enlèvement définitive du Commissariat national, à dater du 1er juin 1943.

Commence alors un combat de sauvegarde du monument pour Eugène-Gallois Montbrun, successeur d'Auguste Donval. Si les dimensions de la statue et de sa colonne sont mentionnées dans des courriers, elles n'empêchent en rien l'enlèvement du statuaire. En effet, le 12 juillet 1943, le maire est informé que si monsieur Tyrel,

contrôleur principal au Commissariat du Morbihan, ne peut se procurer d'échelle suffisante, il devra alors faire le nécessaire pour lui permettre d'obtenir une échelle auprès des marins-pompiers de l'Arsenal de Lorient. Ce qui explique l'intervention de la Marine dans cet événement.

Le maire de Lorient ne veut toutefois pas s'avouer vaincu et écrit le 27 juillet, au préfet délégué au Ministère de l'intérieur pour défendre le monument à la gloire de « l'enseigne de vaisseau Bisson... qui n'hésita pas à mettre le feu aux barils de poudre plutôt que de se rendre aux ennemis d'alors. [...] Si Bisson disparaît, mes compatriotes diront : Les ouragans de fer et de feu l'avaient épargné, mais un service de récupération ne l'a pas respecté. »

Le 21 août, le préfet du Morbihan avertit la municipalité de Lorient, sous-couvert du sous-préfet, que le Secrétaire d'État à l'Intérieur a accédé à sa demande et que le service des Beaux-Arts doit maintenant réaliser une entente avec le Commissariat à la mobilisation des métaux non ferreux.

Le maire écrit aussitôt au préfet délégué car malgré cette nouvelle, il est surpris que « Bisson a été descendu de son socle sans ménagement le 13 août dernier. »

Dans son édition du 26 août, Le Nouvelliste du Morbihan, fait état de cet enlèvement pour une destination inconnue alors qu'un article du journal Ouest-Eclair du 4 septembre, indique que la statue a été déboulonnée de sa colonne « sur l'ordre d'un comité de récupération », pour être dirigée vers la fonte.

Par courrier du 24 août 1943, le préfet régional de Bretagne s'excuse, que la décision de sursoir à l'enlèvement soit parvenue trop tardivement à la délégation régionale du commissariat. Toutefois, il informe le maire que suite à sa propre intervention, le personnel du Commissariat a entreposé la statue dans la cave des marins-pompiers de Lorient. Pensant qu'elle est alors plus à l'abri que sur son socle, il suggère d'ailleurs que celle-ci y reste provisoirement.

Alors que de nombreux échanges postaux attestent ce qui précède, le 25 septembre 1945, un courrier du capitaine de vaisseau Charrier, chef de l'arrondissement maritime de Lorient, sous-entend, à une époque où l'on a besoin de héros, une toute autre version. C'est sûrement cette lettre qui crée la légende : « Pendant l'occupation au moment où les autorités allemandes avaient pris des dispositions pour enlever la statue de notre compatriote Bisson, la Marine a fait disparaître cette statue. Ce travail habile a été réalisé par la compagnie des marins pompiers de Lorient sous la direction de Monsieur l'Officier Principal des Équipages Musseaux. »

Dès lors la marine informe qu'elle tient le monument à la disposition de la Ville. La statue va pouvoir retrouver sa place sur la colonne de la place Bisson. Le Maire pense qu'un tel événement aurait un caractère symbolique pour les Lorientais et la Marine. Il propose deux dates pour une cérémonie officielle : la fête commémorative de la Victoire en octobre ou le 11 novembre 1945. Cette année-là, aucune manifestation n'est organisée le 1er novembre. Au final, le 11 novembre est retenu pour trois cérémonies officielles avec dépose de gerbe de fleurs, aux monuments aux morts du cours de Chazelles et du cimetière de Carnel ainsi que sur la place Bisson. Après le cours de Chazelles, les invités arrivent au pied de la colonne Bisson à 11h30 pour assister à la réinstallation de la statue sur son socle.

La statue regardera le cours de La Bôle jusqu'en 1953. Avec la reconstruction et le remembrement, le visage du quartier est modifié.

Ainsi, la place Bisson disparaît. La statue comme la grille qui l'entourent, sont alors jugées trop proches des nouveaux immeubles et elles poseront également des problèmes pour la circulation routière. Trois projets sont à l'étude pour une nouvelle implantation : place Paul Bert, place Cambry ou entre la rue Jules Le Grand et la rue de l'Enclos du Port. L'emplacement retenu se situe au croisement des rues Cambry (actuelle rue Rollo), Waquet et du Couëdic. Le démontage de la statue et de la colonne Bisson, réalisé par l'entreprise Groleau débute le 28 avril 1953.

Lors de l'opération, les ouvriers de l'entreprise découvrent dans les fondations du monument, un étui rectangulaire de plomb qui renferme une plaque de cuivre qui porte les inscriptions suivantes :

« Ville de Lorient

Monument élevé à la mémoire de l'Enseigne de Vaisseau Bisson mort glorieusement en 1827 à Stampalie à bord de la prise de Panayoti.

Sous Louis Philippe Ier roi des Français : la première pierre a été posée le 5 novembre 1830 par M. Villemain Maire, en présence des autorités civiles et militaires. »

La réception définitive du chantier a lieu le 2 juin 1953.

S'il est parfois arrivé que l'on pense que la statue Bisson de Lorient ait fait office de monument aux morts sur la place de la Libération après la Seconde Guerre mondiale, cela peut venir de la confusion avec le monument aux morts situé sur la place Bisson de Guémené-sur-Scorff, ville natale du marin.

Quant au monument aux morts de Lorient, installé cours de Chazelles en 1932, il est déplacé en juin 1949 sur la place de la Libération puis à nouveau en octobre 1961 pour aller à son emplacement actuel, place Louis Glotin.

Ce texte a été rédigé à partir de recherches effectuées dans la presse écrite (Le Nouvelliste du Morbihan, Ouest-Eclair) et dans les fonds d'archives conservés à Lorient (dossier relatif à la statue (cote 3R3), correspondance du maire de 1945 (2D319, 2D320), délibérations du conseil municipal (1D131, 1D132).